COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création association « Dysférents »

Troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Le fondement de l'association est de créer des synergies entre parents d'un ou plusieurs enfants concerné(s), enseignants, personnels spécialisés, professionnels de santé, les personnes concernées (enfants, étudiants, adultes) autour des pathologies neurologiques cognitives de développement stables et spécifiques* afin de faciliter leur prise en charge et leur reconnaissance.

**Troubles spécifiques du langage et des apprentissages, troubles « dys »*

Les objectifs

- D'informer sur les troubles
- Créer des synergies
- D'informer les familles sur les démarches,
- De faciliter la prise en compte au sein des établissements et la compréhension des besoins spécifiques de ces troubles
- De participer à des actions en vue d'améliorer la considération de ces troubles pour l'accès à l'éducation, l'emploi et la vie sociale

Contenu

Articles
Troubles spécifiques du langage et des apprentissages 1
Les objectifs 2
La genèse 3
Les fondatrices 4

Pleins feux sur les troubles « dys »
Les Troubles « dys » que sont-ils ? 5
La problématique des parents 6
La problématique des enseignants 7
Les dispositifs mis en place dans les établissements 8

3

La genèse

« En tant qu'ambassadrice Mooc Dys (encadré ci-dessous), je voulais réunir les parents et enseignants autour du thème des troubles du langage et des apprentissages, les informer et les inciter à créer des commissions parents-enseignants dans les établissements pour aider à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Mme Verbrugghe directrice du groupe EPID/VAUBAN m'a proposé de faire une conférence sur le site EPID et de relayer l'information auprès des autres établissements.

Elle m'a convaincue que le moment était propice à la création de l'association qui couvait en moi depuis quelques années.

La conférence « la nébuleuse des dys » a rencontré un très grand succès avec un amphithéâtre plein et beaucoup de contacts.

A l'issue de celle-ci je proposais de créer l'association « dysférents ».

Cette soirée là je rencontrais Mme Sandrine Goetgheluck qui avait également le souhait de créer une association sur ce thème. C'est ainsi que nous avons décidé de fonder ensemble l'association.

Je suis plutôt sur le créneau de la petite enfance jusqu'en terminale et elle sur les étudiants et adultes. »

Florence LAHAYE – Présidente

« Tout est possible à qui rêve, ose et n'abandonne jamais »
Xavier DOLAN

Mooc Dys

Le MOOC Dys est une formation gratuite et ouverte à tous sur les troubles spécifiques des apprentissages : dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie et dysorthographie"

http://www.moocdys.eu/

4

Les fondatrices

Florence LAHAYE

Maman engagée d'un enfant dyspraxique visuo-spatial,

Conseillère en assurance à la Macif depuis 2001 à temps partiel.

Conceptrice intégratrice web,

Ambassadrice du Mooc Dys

Sites :

www.florence-lahaye.fr / www.dk10.fr / www.dysfére

Sandrine GOETGHELUCK

Intervenante sociale et dys 38 ans

« La dyslexie des adultes est taboue dans notre société mais pourtant elle pose beaucoup de question en termes d'inclusion sociale et professionnelle.

C'est pourquoi, j'ai décidé de m'associer avec Florence afin d'apporter les compétences que j'ai acquises dans les domaines de l'aide sociale et de l'insertion professionnelle, et sociale. »

Pleins feux sur les troubles dys

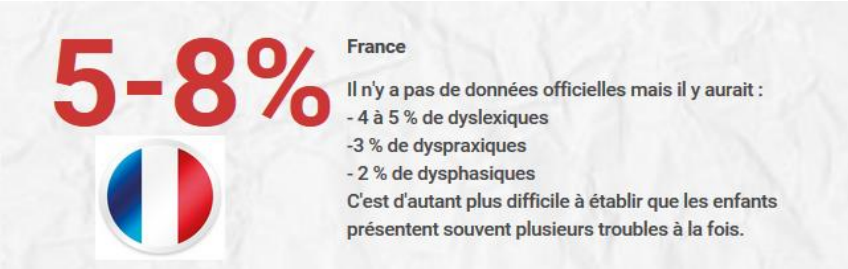

5

Les troubles dys

Il y a 10%, ce qui représente environ 10,9 millions de personnes actuellement dans le système scolaire à travers l'Union européenne touchés(es) par un trouble des apprentissages.

TSA - **T**rouble **S**pécifiques des **A**pprentissages

TSLO - **T**rouble **S**pécifique du langage oral :

Dysphasie

TSLE - **T**rouble **S**pécifique du langage écrit :

Dyslexie - dysorthographie

TLM - **T**rouble **L**ogico **M**athématiques :

Dyscalculie

TCM - **T**rouble de la **C**oordination **M**otrice ou **TDC** - **T**rouble **D**éficitaire de la **C**oordination :

Dyspraxie

TDM - **T**rouble **D**éficitaire de la **M**émoire :

Dysmnésie

La problématique des parents

Le **dépistage** est souvent tardif. Un **diagnostic met plusieurs années à être posé** et nécessite de réaliser de nombreux bilans souvent non remboursés par la sécurité sociale.

Les parents **manquent d'information** et ne savent pas vers qui se tourner d'autant que la prise en charge rééducative nécessite l'intervention de plusieurs corps médicaux (orthophonistes, ergothérapeute, psychologues, psychomotriciens, orthoptistes, etc.)

Les structures de prise en charge globale de l'enfant sont peu nombreuses et manquent de place.

Les familles qui souhaitent faire **reconnaître le handicap** de leur enfant peinent à le faire car les dossiers mettent en moyenne 6 mois à être examinés.

Il faut renouveler la demande chaque année et faire des **demandes d'aménagements aux examens**.

Les **moyens alloués aux familles** sont de plus en plus restreints. Les **AESH** accompagnant de l'enfant en situation de handicap (anciennes AVS) sont peu nombreuses, pas assez formées et sous-payées. Elles (car ce sont majoritairement des femmes) sont le plus souvent mutualisées, c'est-à-dire qu'elles interviennent pour plusieurs enfants dans plusieurs établissements.

Les enseignants n'ont pour la plupart **pas de formation** aux outils et méthodes d'enseignement inclusif. Il en résulte des **mésententes avec les parents** et une mauvaise prise en charge de l'élève en situation de handicap.

Les dys ont **besoin de cours et de livres adaptés** pour pouvoir suivre en classe et sont parfois équipés d'outils informatiques (ordinateurs, logiciels). Ils doivent donc apprendre à les utiliser et les parents et enseignants ne savent pas toujours utiliser ces outils.

Parents et enfants sont épuisés et parfois des tensions naissent dans les couples ou les familles.

La problématique des enseignants

Les enseignants sont souvent de bonne volonté mais manquent d'information et de connaissance sur le sujet.

Ils mettent régulièrement l'élève en situation de double-tâche de façon involontaire.

Ils manquent de temps pour accompagner et vérifier la prise correcte des cours.

L'école inclusive c'est bien ! Mais dans la pratique gérer une classe avec plusieurs enfants présentant des troubles dys différents et une méthode de travail différente pour chacun en plus de la classe pose des problèmes d'organisation.

Ils n'ont pour la plupart pas appris à créer des cours inclusifs.

Enfin ce sont souvent les enseignants qui orientent les parents sur la piste des troubles des apprentissages lorsqu'ils les détectent. Ce à quoi ils n'ont pas été formés non plus !

Qu'est-ce que la double-tâche ?

« Notre cerveau n'est pas conçu pour faire deux tâches en même temps si chacune requiert de l'attention. On ne peut pas apprendre en situation de double tâche cognitive. »

« Un élève qui lutte pour déchiffrer les mots en lisant un texte, ne peut pas en comprendre le sens. Un enfant qui peine pour tracer chacune des lettres ne peut pas faire une rédaction en écrivant à la main. »

Caroline Huron - *Chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive*

Les dispositifs mis en place dans les établissements

Pour chaque établissement il existe un **enseignant référent** qui coordonne la scolarité, selon les besoins de l'enfant, avec la famille.

Une réunion annuelle définit les **orientations et aménagements** pour l'année. Selon les cas sera mis en place un des quatre plans ci-contre.
Seul le PPS concerne les élèves ayant une reconnaissance MDPH, ainsi, celle-ci n'est pas obligatoire puisque d'autres plans permettent une scolarisation inclusive de l'enfant.

Il existe également dans certains établissements un **dispositif ULIS** (unités localisés pour l'inclusion scolaire) sous réserve d'acceptation MDPH.
Dans ce cas l'élève assiste aux cours normalement mais rejoint l'unité pendant les périodes de permanence ou pour les devoirs surveillés (lecture de consignes adaptées) afin d'être pris en charge par une équipe spécialisée qui l'aide dans l'organisation de son travail, la vérification des cours, etc.

Références et liens

Sites :

- Le Mooc Dys
http://www.moocdys.eu/

- Le site Dk 10
www.dk10.fr

- La fédération Française
http://www.ffdys.com/

- Caroline Huron :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Caroline_Huron

- Extrait conférence double tâche TED

https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=hNERzZDZT68

Contacts

DYSFÉRENTS
Un autre regard sur les troubles des apprentissages

Site Web : www.dysferents.fr
Page Facebook : #dysferents

Contact communication – Florence LAHAYE
Contact jusqu'en terminale – Florence LAHAYE
Présidente

Florence LAHAYE
pcontact@dysferents.fr
06 70 06 73 71

Contact étudiants et adultes – Vice-présidente
Sandrine GOETGHELUCK
vpcontact@dysferents.fr
07 85 95 99 62